

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lausanne, le 23 mai 2025

### Harcèlement au CHUV

## Un non ferme et unanime au harcèlement moral et sexuel

**Dans le cadre de l'examen du postulat Elodie Golaz Grilli et consorts « Garantir au personnel médical, soignant et hospitalier du CHUV un environnement de travail sûr et respectueux », la Commission thématique de la santé publique salue unanimement et soutient avec vigueur les actions entreprises par le Conseil d'État et le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV) pour lutter efficacement contre le harcèlement psychologique et sexuel au travail.**

De récentes révélations dans les médias ainsi que le postulat précité ont mis en lumière la réalité crue du harcèlement moral et sexuel, en particulier au CHUV. Alarmée par les situations évoquées, la Commission de la santé publique se réjouit des efforts engagés par le Conseil d'État et le CHUV pour combattre le harcèlement sous toutes ses formes au travail. Elle salue unanimement le dispositif mis en place (cellule SAFE, formulaire de signalement anonyme, programme de formation, mesures d'investigation en cas de dénonciation...), dont elle attend des résultats probants.

La commission recommande à l'unanimité au Grand Conseil de prendre partiellement en considération le postulat. Dans un souci d'efficacité, elle estime en effet nécessaire de mesurer dans un premier temps les résultats des démarches d'ores et déjà entreprises par le Conseil d'État et le CHUV sans lancer, pour le moment, d'audit supplémentaire comme proposé par la postulante. La commission attend de cet arsenal de mesures qu'elles permettent d'éradiquer ces comportements, tout en instaurant des mécanismes de prévention, de protection et de sanction. La commission défend la tolérance zéro pour les comportements de harcèlement et demande un accompagnement adapté pour les victimes.

Au vu de la gravité de la situation, la commission juge nécessaire que le Grand Conseil garde un contrôle sur le suivi des mesures mises en place par le Conseil d'État en renvoyant le postulat à ce dernier.

La commission rédigera prochainement son rapport, qui sera mis à l'ordre du jour du Grand Conseil dans les meilleurs délais.

#### RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Sylvie Podio, présidente de la commission, 078 797 47 58

Gérard Mojon, vice-président de la commission, 079 210 38 68

#### TÉLÉCHARGEMENT :

[25\\_POS\\_12\\_postulat\\_Elodie\\_Golaz\\_Grilli\\_et\\_consorts](#)